

LA BRIGADE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES SANS-ABRIS (BAPSA)



PRÉFECTURE
DE POLICE





LE SOUTIEN ET L'ASSISTANCE AUX PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

En 1954, alors qu'une vague de froid sans précédent s'abat sur la France, l'abbé Pierre lance son fameux appel pour que le pays vienne en aide aux plus démunis. Dès 1955, le préfet de Police crée les premières «équipes de ramassage des vagabonds». Celles-ci prendront le nom de brigade d'assistance aux personnes sans-abris en 1968.

Depuis 1994, les lois sur le délit de vagabondage et de mendicité sont abrogées, cela marque un tournant dans l'activité de la BAPSA.

Ce service est intégré à la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP).

LES MISSIONS

Deux brigades sont opérationnelles tous les jours de 6h30 à 23h00. Outre leurs missions quotidiennes, elles effectuent deux transferts par jour et un rapatriement quotidien de SDF entre le Centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans abris (CHAPSA) de Nanterre et la Capitale.

Depuis 2017, la conduite de migrants vers des centres d'accueil et hôtels est une nouvelle mission ponctuelle.

SUR LE TERRAIN, PRIVILÉGIER LA BIENVEILLANCE

- Prise en charge des SDF volontaires à des heures et des lieux bien connus de cette population, en vue de leur conduite au CHAPSA de l'hôpital Max Fourestier de Nanterre qui dispose, chaque nuit, d'un contingent de 160 places d'hébergement ;
- Maraudes sur l'ensemble de la capitale afin de détecter la présence de SDF qui ne sont pas repérés ni pris en charge par les différentes structures sociales ;
- Intervention sur demande dans les endroits où la présence des SDF est signalée par les administrés ou les services de la ville de Paris ;
- Partenariat étroit avec les services en charge du traitement de l'exclusion sociale, notamment les services de la Ville de Paris, le SAMU social, la RATP, les foyers d'accueil et avec les hôpitaux Sainte-Anne, Perray Vaucluse et Esquirol pour la prise en charge des SDF présentant des troubles psychiatriques ;
- Un fonctionnaire s'occupe exclusivement des relations entre le service et diverses associations. Il a permis à un grand nombre de sans abri d'avoir accès à des hébergements à moyen et long termes.



L'ACCUEIL DES SANS-ABRIS

Le Centre d'hébergement et d'assistance aux personnes sans abris (CHAPSA) fait partie du centre hospitalier Max Fourestier de Nanterre. Son conseil d'administration est présidé par le préfet de Police de Paris.

Le Centre offre des soins médicaux, un hébergement, des vêtements, des repas, une bibliothèque, une salle de télévision, un coiffeur. Il dispose de 300 lits, dont 50 lits d'infirmerie.

Aujourd'hui le CHAPSA accueille quotidiennement quelques 250 personnes orientées par la préfecture de Police, la RATP et les véhicules du SAMU social.



UN FONCTIONNEMENT ADAPTÉ ET SOUPLE

Cette action sociale s'inscrit dans les missions de proximité des policiers qui, chargés de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques, prennent en compte les situations de détresse sur la voie et dans les lieux publics.

La BAPSA joue un rôle primordial dans la mise en place du plan d'urgence hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars) et du plan canicule (du 1^{er} juin au 1^{er} septembre). Pour mieux répondre à l'urgence, les circuits et horaires sont adaptés en fonction des conditions climatiques pour accélérer la prise en charge des personnes.

Tous les arrondissements de Paris sont prospectés. Il convient de noter les trois points fixes de convergence des équipes de terrain : porte de la Villette, porte Maillot, CHAPSA de Nanterre.

LES MOYENS ET LES CHIFFRES

Les personnels de la BAPSA, sont particulièrement impliqués et motivés par la prise en charge des personnes en difficulté et des sans-domicile fixe.



53
EFFECTIFS*



9
VÉHICULES

DONT
UN CAR
DE TRANSPORT
EN COMMUN

60
PLACES

PRÊT DE LA
RATP

*policiers, adjoints de sécurité et administratifs



2017
64 827
PROPOSITIONS
D'ASSISTANCE

52 537
ACCOMPAGNEMENTS
AU CHAPSA

1 380
CONDUITES
EN CENTRE
D'HÉBERGEMENT
ASSOCIATIF



Pour améliorer la qualité de ses missions, la BAPSA développe d'étroits partenariats avec les services en charge du traitement de l'exclusion sociale.

La BAPSA opère également de nombreuses prises en charge individuelles sur appel téléphonique des services de police locaux, des particuliers, du SAMU Social, de la RATP, de la Direction de la Protection et de la Prévention de la Ville de Paris, d'Emmaüs, de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris, des hôpitaux parisiens, des centres hospitaliers Sainte-Anne, Perray-Vaucluse et Maison Blanche.

Ces multiples collaborations apportent des débuts de solution à des situations très complexes où pathologies psychiatriques et addictions reviennent régulièrement.



VOUS ÊTES TÉMOIN D'UNE SITUATION DE DÉTRESSE

NUMÉRO
D'APPEL
GRATUIT

115

Le SAMU social assure la prise en charge des sans-abris de 21h30 à 5h00 du matin.

En journée, le coordinateur du SAMU social renvoie les appels au siège de la BAPSA



NOUS CONTACTER

BAPSA
18, rue Raymond Queneau • 75018 Paris
01 53 71 62 88



Retrouvez les services pratiques de la préfecture de Police

pour les usagers de Paris et la petite couronne

vos démarches

vous aider

nous connaître

www.prefecturedepolice.paris



PeP's
vous informe !

**Rejoignez la communauté PP
et suivez l'actualité**

 appli Pref. Police

 prefpolice-leblog.fr

 [@prefpolice](https://twitter.com/prefpolice)

 [@prefecturedepolice](https://www.facebook.com/prefecturedepolice)

Formulaire de contact

 prefecturedepolice.paris/contact

3430

**Service 0,06 € / min
+ prix appel**

Numéro unique pour la préfecture de Police



**UN RDV
BIEN PRÉPARÉ
C'EST DU TEMPS
DE GAGNÉ !**



Pour vos démarches
administratives renseignez-vous
avant de vous déplacer